

22^e OPEN INTERNATIONAL D'ÉCHECS DE LA VILLE DE MENTON

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1

L'Échiquier mentonnais organise du 19 au 26 octobre 2025 la 22^e édition de l'Open International d'Échecs de la ville de Menton au Palais de l'Europe de Menton.

Article 2

Les règles du jeu sont celles adoptées par la FIDE et appliquées par la FFE, actuellement en vigueur.

Les appariements se font au système suisse intégral à partir du classement Elo (règles C04 FIDE) avec l'aide du programme informatique Sharly chess.

En cas de dysfonctionnement, l'arbitre pourra décider de transférer la gestion du tournoi sur le logiciel Papi.

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et payé leur droit d'inscription.

Article 3

Trois tournois :

- tournoi A réservé aux joueurs de 1900 Elo et +
- tournoi B réservé aux joueurs de 1600 à 1999 Elo
- tournoi C réservé aux joueurs de moins de 1700 Elo

Neuf rondes.

La cadence est de 40 coups en 1 h 30 min + 30 s par coup puis 30 min + 30 s par coup.

Article 4

Horaires de jeu en annexe.

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier avec plus de 1 heure de retard après le début de la ronde perdra la partie.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante.

Vérification des licences et clôture des inscriptions le dimanche 19 octobre 2025 jusqu'à 14 heures.

Possibilité de prendre deux « bye » jusqu'à la ronde 6 comprise, à condition de prévenir l'arbitre avant la publication des appariements. Le joueur est crédité de ½ point.

Article 5

Droits d'inscriptions – Adultes 60 € (70 € à partir du 13/10) - Jeunes 35 € (45 € à partir du 13/10)
MI et GMI gratuit.

La liste des prix est affichée avant la 5^e ronde.

Le classement est établi au nombre de points, puis au buchholz, puis à la performance, puis au cumulatif.

- Prix au classement général à la place.
- Prix spéciaux, par catégorie : ces prix sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.
- Les prix au classement général, par catégorie et par tranche Elo ne sont pas cumulables.

Chaque participant recevra le prix le plus important auquel il a droit, selon l'ordre de priorité des différents classements.

Seuls les joueurs présents lors de la remise des prix recevront leur prix.

Article 6 :

Une tombola est organisée : l'attribution des lots se fait après un tirage au sort.

Seuls les joueurs présents à la remise des prix pourront participer à la tombola.
Les lots ne sont pas cumulables.

Article 7 :

Attitude et tenue correctes exigées.

Blitz et analyses interdits dans la salle du tournoi.

Tout contrevenant recevra un avertissement et pourra être exclu du tournoi en cas de récidive.

Tout appareil électronique doit être laissé dans un sac, à condition qu'il soit complètement éteint. Ce sac doit être rangé conformément aux directives de l'arbitre. Il est interdit aux deux adversaires d'utiliser ce sac sans la permission de l'arbitre.

Article 8 :

Arbitres : Claire Pernoud et Jean Dominique Coqueraut, arbitres internationaux, Ruslan Ershov Arbitre FIDE

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

La liste de la commission d'appel sera affichée dans la salle de jeu avant la 2^e ronde. Face à une décision de l'arbitre, au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie, puis à l'issue de cette partie rédiger son rapport de plainte et l'adresser aussitôt à la Commission d'appel.

CAIRO Serge, directeur du tournoi

PERNOUD Claire
COQUERAUT Jean Dominique
ERSHOV Ruslan

arbitres du tournoi

L'ÉCHIQUIER MENTONNAIS

22° OPEN INTERNATIONAL D'ÉCHECS DE LA VILLE DE MENTON

HORAIRES DES RONDES

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025	Ronde 1	à 14 h 30
LUNDI 20 OCTOBRE 2025	Ronde 2	à 14 h 30
MARDI 21 OCTOBRE 2025	Ronde 3	à 14 h 30
MERCREDI 22 OCTOBRE 2025	Ronde 4	à 9 heures
MERCREDI 22 OCTOBRE 2025	Ronde 5	à 15 h 30
JEUDI 23 OCTOBRE 2025	Ronde 6	à 14 h 30
VENDREDI 24 OCTOBRE 2025	Ronde 7	à 14 h 30
SAMEDI 25 OCTOBRE 2025	Ronde 8	à 14 h 30
DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025	Ronde 9	à 10 heures

Remise des prix DIMANCHE 2 NOVEMBRE à 16 h 30

22° OPEN INTERNATIONAL D'ÉCHECS DE LA VILLE DE MENTON

COMMISSION D'APPEL

CAIRO Serge
LUCO Alain
RUCH Bernard

suppléant : LEES Jean-Pierre